

S'approprier la réforme Sérafin-PH, ses nomenclatures de besoins et de prestations et ses usages

Objectifs pédagogiques

Contexte :

Le projet SERAFIN-PH s'inscrit dans la continuité de la démarche « Une réponse accompagnée pour tous » et constitue un des chantiers de la transformation de l'offre médico-sociale. Ce projet connaît plusieurs phases d'élaboration, si la dimension liée à la tarification n'est pas finalisée, les nomenclatures des besoins et des prestations constituent désormais un langage commun à tous les acteurs du champ du handicap. L'usage qualitatif des nomenclatures contribue à valoriser et renforcer la qualité des accompagnements délivrés ainsi que leur coordination.

Objectifs :

- Comprendre l'origine et le contexte dans lequel s'inscrit le projet de réforme de la tarification SERAFIN-PH
- Connaître le contenu du projet de réforme SERAFIN-PH, son calendrier et son articulation avec les autres chantiers en cours pour permettre au secteur d'anticiper sa mise en œuvre
- Se familiariser avec le langage commun issu des nomenclatures des besoins et des prestations et ses divers usages
- Anticiper les évolutions à prévoir dans la gouvernance et accompagner les équipes au changement

Programme

L'origine et le contexte du projet SERAFIN-PH

- o Ouverture du parcours
- o Comprendre le contexte et l'origine du projet SERAFIN-PH

Le projet SERAFIN-PH : objectifs, périmètre et phases de déploiement

- o Comprendre et appréhender les enjeux de la réforme
- o Connaître les différents besoins et prestations retenus par le projet SERAFIN-PH

Appréhender les nomenclatures des besoins et prestations et les travaux connexes

- o Comprendre la logique et l'articulation des nomenclatures : définition d'objectifs, détermination des besoins et des prestations)
- o Exercice pratique et « serious game »

L'usage des nomenclatures des besoins et des prestations

- o Connaître et appréhender les différents usages possibles des nomenclatures
- o Etude de cas et visionnage de retours d'expérience vidéo

PROGRAMME DE FORMATION

Le choix d'un modèle de financement

o Appréhender les travaux relatifs aux modèles de financement et les différents chantiers relatifs à la transformation de l'offre

o Comprendre les différents scénarii envisagés

Evaluation et Clôture de la formation

Public concerné et prérequis pédagogiques

Cette formation s'adresse aux directeurs et encadrants, et aux référents qualité d'ESMS ou d'association du champ du handicap en vue d'une compréhension et lisibilité des nomenclatures et de ses usages potentiels.

Accès CAMPUS :

Maîtriser les compétences numériques de base : navigation internet, messagerie

Durée, effectifs

2 jour(s) - 16 heures

10 stagiaires (capacité maximum)

Intervenant.e(s)

Claire ADAM, Conseillère Technique Autonomie - Réseau UNIOPSS-URIOPSS

● Présentation détaillée des intervenants accessible via notre site : www.uriopss-hdf.fr/formation

Moyens pédagogiques et techniques – Matériel nécessaire

16h de classes virtuelles : Les 19, 20, 22 et 23 janvier 2026 (13h30 - 17h30)

- Apports théoriques (60%) et exercices pratiques – mises en situations (40%)
- Utilisation de nombreux supports pour faciliter les échanges et les interactions
- Ressources pédagogiques mises à disposition des stagiaires

Formation à distance qui demande un ordinateur avec connexion internet, caméra et micro

Modalités d'évaluation des acquis

Évaluation des acquis en cours de formation

PROGRAMME DE FORMATION

Sanction visée

Un certificat de réalisation et une attestation de fin de formation seront délivrés à l'issue de l'action

RAPPEL

Pour valider leur formation et obtenir un certificat de réalisation, les stagiaires doivent avoir :

- attesté de leur présence (émargement)
- réalisé les exercices préconisés par le formateur
- réalisé l'évaluation des acquis de leurs connaissances
- complété la fiche individuelle d'évaluation de la formation

Délais moyens pour accéder à la formation

- Les formations en Inter font l'objet d'une programmation accessible [via le catalogue en ligne](#).
- Les formations en Intra sont programmées en tenant compte des disponibilités des apprenants et des intervenants.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap



Les stagiaires en situation de handicap sont invités à préciser leur besoin en amont de la formation afin d'échanger sur les éventuelles adaptations nécessaires en fonction de leur handicap.

Référente Handicap pour l'organisme de formation Uriopss HdF :

Martine BABELA : m.babela@uriopss-hdf.fr

Les locaux de l'Uriopss, à Boves et à Lille, sont accessibles pour les personnes à mobilité réduite. Le cas échéant, l'Uriopss s'appuie sur un réseau de partenaires pour répondre aux besoins exprimés, ou orienter si besoin vers les dispositifs ou acteurs spécialisés.

Registre public d'accessibilité téléchargeable depuis notre site Internet : www.uriopss-hdf.fr/formation

Tarif

Nos tarifs sont nets de taxes, car l'Uriopss n'est pas assujettie à la TVA (art. 261.7-1°b du CGI).